

BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ

ÉTAT DES RÉSULTATS PROSPECTIFS

POUR LES EXERCICES SE TERMINANT 31 MARS 2023, ET LE 31 MARS 2024

Bureau du Conseil Privé
État des résultats prospectif (non audité)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en milliers de dollars)

	Résultats projetés 2022-2023	Résultats prévus 2023-2024
Charges		
Servir le premier ministre et son Cabinet	134 978	121 912
Services internes	144 553	124 240
Total des charges	279 531	246 152
Revenus		
Support aux services internes	6 900	8 502
Revenus divers	24	24
Total des revenus	6 924	8 526
Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts du gouvernement	272 607	237 626

Les notes complémentaires font partie intégrante de l'état des résultats prospectifs.

Notes à l'état des résultats prospectif (non audité)

1. Méthodologie et hypothèses importantes

L'état des résultats prospectif a été établi en fonction des priorités du gouvernement et des plans ministériels qui sont décrits dans le plan ministériel.

Les renseignements présentés dans les résultats projetés de l'exercice 2022-2023 sont fondés sur les résultats réels en date du 14 décembre 2022 et sur les prévisions pour le reste de l'exercice. Des prévisions ont été réalisées pour les résultats prévus de l'exercice 2023-2024.

Les principales hypothèses qui sous-tendent les prévisions sont les suivantes :

- Les activités du ministère resteront, dans l'ensemble, les mêmes que celles de l'exercice précédent;
- Les charges et les revenus, y compris la détermination des montants de sources internes et externes au gouvernement, sont fondés sur l'expérience acquise et des estimations. L'évolution générale historique devrait se poursuivre.

Ces hypothèses sont adoptées en date du 14 décembre 2022.

2. Variation et évolution des prévisions financières

Même si tous les efforts ont été déployés pour prévoir les résultats définitifs pour le reste de l'exercice 2022-2023 et pour 2023-2024, les résultats réels des deux exercices risquent de différer des prévisions financières présentées, et l'écart pourrait être important.

Lors de la préparation du présent état des résultats prospectif, le Bureau du Conseil privé a établi des estimations et des hypothèses à l'égard d'événements futurs. Ces estimations et hypothèses pourraient différer des résultats financiers réels subséquents. Elles sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs, notamment les prévisions relativement aux événements futurs qui sont considérées comme raisonnables compte tenu des circonstances, et sont évaluées de façon continue.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à des écarts importants entre l'état des résultats prospectif et l'état des résultats historique incluent :

- le moment et le montant des acquisitions et des aliénations de biens immobiliers, d'installations de production et d'équipements qui peuvent influencer sur les gains ou pertes et les charges d'amortissement;
- la mise en œuvre de nouvelles conventions collectives; et
- les modifications supplémentaires au budget de fonctionnement en raison de nouvelles initiatives ou de rajustements techniques mis en œuvre plus tard au cours de l'exercice.

Une fois le plan ministériel déposé au Parlement, le Bureau du Conseil privé ne fera pas de mise à jour des prévisions, quelles que soient les modifications apportées aux ressources financières

dans les budgets supplémentaires des dépenses. Les écarts seront expliqués dans le rapport ministériel sur les résultats.

3. Sommaire des principales conventions comptables

L'état des résultats prospectif a été préparé conformément aux conventions comptables du gouvernement du Canada en vigueur pour l'exercice 2022-2023, et s'appuie sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence notable par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Charges

Les charges sont généralement comptabilisées lorsque les biens sont reçus ou les services sont rendus et comprennent les charges de fonctionnement liées au personnel, services professionnels et spéciaux, réparation et entretien, services publics, fournitures et approvisionnement, ainsi que l'amortissement des immobilisations corporelles. Les provisions, qui tiennent compte des changements de la valeur des actifs et des passifs, y compris les provisions pour créances douteuses, les avances et la désuétude des stocks, ainsi que l'utilisation des stocks et des charges payées d'avance sont aussi incluses dans les charges.

b) Revenus

Les revenus sont constatés dans l'exercice où s'est produit l'évènement qui a donné lieu aux revenus.

Les revenus non disponibles pouvant maintenant être dépensés ne peuvent servir à acquitter les passifs du ministère. Bien que l'on s'attende à ce que l'administrateur général maintienne le contrôle comptable, il (ou elle) n'a pas l'autorité pour disposer des revenus non disponibles pouvant maintenant être dépensés. Par conséquent, les revenus non disponibles sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

4. Autorisations parlementaires

Le ministère est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La formule de comptabilisation des autorisations consenties au ministère ne correspond pas à celle des rapports financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus, étant donné que les autorisations sont principalement fondées sur les besoins de trésorerie. Les postes comptabilisés dans l'état des résultats prospectif d'un exercice donné peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires approuvées au cours de l'exercice précédent, de l'exercice en cours ou d'exercices futurs. Par conséquent, le coût de fonctionnement net du ministère pour l'exercice diffère suivant qu'il est calculé selon les

principes du financement public ou selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations demandées (en milliers de dollars)

	Résultats projetés de 2022-2023	Résultats prévus de 2023-2024
Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts du gouvernement	272 607	237 626
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais aucune incidence sur les autorisations :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(5 501)	(6 532)
Gain découlant de l'aliénation des immobilisations corporelles	15	5
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(29 756)	(30 274)
Diminution des indemnités de vacances et de congés compensatoires	24	108
(Augmentation) des avantages sociaux futurs	(350)	(64)
Dépense pour mauvaises créances	23	-
Remboursement et ajustements de charges des exercices antérieurs	443	1 324
Total des postes qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais aucune incidence sur les autorisations :	(35 102)	(35 433)
Rajustements pour les postes qui n'ont pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui ont une incidence sur les autorisations :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	8 293	8 506
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	10	12
Augmentation des stocks	25	34
Augmentation / (diminution) des charges payées d'avance	(44)	192
Total des postes qui n'ont pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui ont une incidence sur les autorisations	8 284	8 744
Autorisations demandées prévues pour être utilisées	245 789	210 937

b) Autorisations fournies/demandées (en milliers de dollars)

	Résultats projetés de 2022-2023	Résultats prévus de 2023-2024
Autorisations fournies/demandées :		
Crédit 1: Dépenses du fonctionnement	225 686	188 647
Montant des postes législatifs	22 930	22 290
Autorisations fournies/demandées totales	248 616	210 937
Moins: Autorisations inutilisées estimées et autres rajustements	2 827	-
Autorisations fournies/demandées prévues pour être utilisées	245 789	210 937

Les autorisations présentées correspondent aux prévisions actuelles pour les postes législatifs, les initiatives approuvées incluse ou à être incluses dans les documents du budget principal des dépenses et les estimations des montants allouées à partir des crédits centraux du Conseil du Trésor.